



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2023-369

PUBLIÉ LE 5 JUILLET 2023

# Sommaire

## Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Secrétariat de la Présidence du Conseil de Surveillance

75-2023-06-29-00018 - D2023 N° 1 - Vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bonneuil-En-France (95) (1 page)	Page 3
75-2023-06-29-00025 - D2023 N° 10 - Vente d'un bien immobilier sis 8 avenue du 8 mai 1945 sur la commune de Hyères (83) (1 page)	Page 5
75-2023-06-29-00026 - D2023 N° 11 - Vente de biens immobiliers situés 18 rue Louis Rousseau sur la commune de Ivry-sur-Seine (94) (1 page)	Page 7
75-2023-06-29-00027 - D2023 N° 12 - Vente d'un bien immobilier situé 183 rue Championnet à Paris 18ème (1 page)	Page 9
75-2023-06-29-00028 - D2023 N° 13 - Modifications du bail emphythéotique au profit du CESAP d'une parcelle sise sur la commune de Thiais (94) (1 page)	Page 11
75-2023-06-29-00016 - D2023 N° 2 - Vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bouillancy (60) (1 page)	Page 13
75-2023-06-29-00017 - D2023 N° 3 - Vente de biens immobiliers situés sur la commune de Bobigny (93) (1 page)	Page 15
75-2023-06-29-00019 - D2023 N° 4 - Vente de droits indivis logement (lot 36), cave et parking sis 85 rue Petit Château à Charenton-Le-Pont (94) (1 page)	Page 17
75-2023-06-29-00020 - D2023 N° 5 - Vente de droits indivis logement (lot 43), cave et box sis 157 rue de Paris à Charenton-Le-Pont (94) (1 page)	Page 19
75-2023-06-29-00021 - D2023 N° 6 - Vente de droits indivis pavillon sis 30 rue Grande Rue à Ormoy-Villiers (60) (1 page)	Page 21
75-2023-06-29-00022 - D2023 N° 7 - Vente de droits indivis parcelle de bois-taillis située sur la commune de Autheuil-en-Valois (60) (1 page)	Page 23
75-2023-06-29-00023 - D2023 N° 8 - Vente de droits indivis parcelles de bois-taillis situées sur la commune de Auger-Saint-Vincent (60) (2 pages)	Page 25
75-2023-06-29-00024 - D2023 N° 9 - Vente de droits indivis logement (lot 38) et cave sis 95-97 rue Jean Lolive sur la commune de Pantin (93) (1 page)	Page 28

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00018

D2023 N° 1 - Vente d'un bien immobilier situé  
sur la commune de Bonneuil-En-France (95)

D 2023  
N° 1

DECISION

Objet : Vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bonneuil-en-France (95)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bonneuil-en-France (95) et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente d'une parcelle de terre agricole, d'une superficie de 3 353 m<sup>2</sup> environ, située sur la commune de Bonneuil-en-France (95), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine du Val d'Oise (95).

Fait à Paris, le 29 JUIN 2023

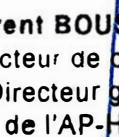
Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00025

D2023 N° 10 - Vente d'un bien immobilier sis 8  
avenue du 8 mai 1945 sur la commune de Hyères  
(83)

D 2023  
N° 10

DECISION

**Objet :** Vente d'un bien immobilier situé 8 avenue du 8 mai 1945 à Hyères (83)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente d'un bien immobilier situé 8 avenue du 8 mai 1945 à Hyères (83), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :


La vente d'un logement de type F4 d'une superficie de 95,35m<sup>2</sup> loi Carrez (lot de copropriété n° 101) situé 8 avenue du 8 mai 1945 à Hyères (83), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine du Var (83).

Fait à Paris, le 29 JUIL 2023

Agence régionale de santé Île-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00026

D2023 N° 11 - Vente de biens immobiliers situés  
18 rue Louis Rousseau sur la commune de  
Ivry-sur-Seine (94)

D 2023  
N° 11

DECISION

Objet : Vente de biens immobiliers situés 18 rue Louis Rousseau à Ivry-sur-Seine (94)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de biens immobiliers situés 18 rue Louis Rousseau à Ivry-sur-Seine (94), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE


ARTICLE UNIQUE :

La vente d'un logement de type F2 d'une superficie de 43,40 m<sup>2</sup> (lot de copropriété n° 72), d'une cave (lot de copropriété n° 30) et de deux emplacements de parking (lots de copropriété n° 128 et 129) situés 18 rue Louis Rousseau à Ivry sur Seine (94), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine du Val-de-Marne (94).

Fait à Paris, le 29 JUIN 2023

Agence régionale de santé Île-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

  
Le Directeur général,  
Président du Directoire

Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00027

D2023 N° 12 - Vente d'un bien immobilier situé  
183 rue Championnet à Paris 18ème

D 2023  
N° 12

DECISION

**Objet :** Vente d'un bien immobilier situé 183 rue Championnet à Paris (18<sup>ème</sup>)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente d'un bien immobilier situé 183 rue Championnet à Paris (18<sup>ème</sup>), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :


La vente d'une pièce (lot de copropriété n° 4) d'une superficie de 11 m<sup>2</sup> loi Carrez, dépendant d'un immeuble situé 183 rue Championnet à Paris 18<sup>ème</sup>, à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de Paris (75).

Fait à Paris, le **29 JUN 2023**

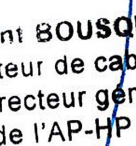
Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

**certifié exécutoire**

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00028

D2023 N° 13 - Modifications du bail  
emphythéotique au profit du CESAP d'une  
parcelle sise sur la commune de Thiais (94)

D 2023  
N° 13

DECISION

**Objet :** Modifications du Bail emphytéotique établi le 18 avril 1968 suivi d'un modificatif du 29 février 1980 au profit du CESAP portant sur une parcelle de terrain situé sur la commune de THIAIS (94), afin de proroger la durée du bail emphytéotique, revaloriser la redevance et supprimer une servitude.

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif aux modifications du Bail emphytéotique établi le 18 avril 1968 suivi d'un modificatif du 29 février 1980 au profit du CESAP portant sur une parcelle de terrain situé sur la commune de THIAIS (94), afin de proroger la durée du bail emphytéotique, revaloriser la redevance et supprimer une servitude, et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La modification, par avenant, du Bail emphytéotique établi le 18 avril 1968 suivi d'un modificatif du 29 février 1980, sur la parcelle cadastrée section Q n° 145, d'une superficie de 2 576 m<sup>2</sup> environ, au profit du CESAP, portant :

- Prorogation de la durée du BE jusqu'au 31 décembre 2063,
- Revalorisation de la redevance à hauteur de 166 000 € par an, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 et jusqu'au terme du Bail emphytéotique,
- Suppression de la servitude de prospect.

Fait à Paris, le 29 JUN 2023

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale :

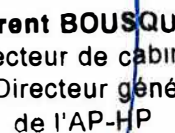
  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire



Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIT  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00016

D2023 N° 2 - Vente d'un bien immobilier situé  
sur la commune de Bouillancy (60)

D 2023  
N° 2

DECISION

**Objet :** Vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bouillancy (60)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente d'un bien immobilier situé sur la commune de Bouillancy (60) et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente d'une parcelle de terre agricole, d'une superficie de 1 768 m<sup>2</sup> environ, située sur la commune de Bouillancy (60), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de l'Oise (60).

Fait à Paris, le 29 JUIL 2023

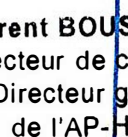
Le Directeur général,  
Président du Directoire

Agence Nationale de Santé Île-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00017

D2023 N° 3 - Vente de biens immobiliers situés  
sur la commune de Bobigny (93)

D 2023  
N° 3

DECISION

Objet : Vente de biens immobiliers situés sur la commune de Bobigny (93)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de biens immobiliers situés sur la commune de Bobigny (93) et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

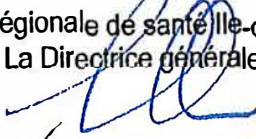
ARTICLE UNIQUE :

La vente, à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de Seine-Saint-Denis (93), des parcelles de terrain sises sur la commune de Bobigny (93) :

Cadastre	Superficie en m <sup>2</sup> environ
M 197	129
M 199	128
M 201	196
M 202	149
M 203	490
M 213	28
M 214	58
M 211	33
M 209	20
M 216	127

certifié exécutoire

  
**Florent BOUSQUË**  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale  
  
Amélie VERDIER

Fait à Paris, le 29 JUN 2023

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00019

D2023 N° 4 - Vente de droits indivis logement  
(lot 36), cave et parking sis 85 rue Petit Château à  
Charenton-Le-Pont (94)

D 2023  
N° 4

DECISION

**Objet :** Vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 36), à une cave (lot de copropriété n° 155) et à un parking (lot de copropriété n° 101), dépendant d'un immeuble situé 85 rue Petit Château à Charenton-le-Pont (94)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 36), à une cave (lot de copropriété n° 155) et à un parking (lot de copropriété n° 101) dépendant d'un immeuble situé 85 rue Petit Château à Charenton-le-Pont (94), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente de droits indivis à concurrence de moitié en toute propriété d'un logement de type F3 (lot de copropriété n° 36) d'une superficie de 63,60 m<sup>2</sup>, d'une cave (lot de copropriété n° 155) et d'un parking (lot de copropriété n° 101), dépendant d'un immeuble situés 85 rue du Petit Château à Charenton-Le-Pont (94), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine du Val-de-Marne (94).

Fait à Paris, le 29 JUN 2023

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00020

D2023 N° 5 - Vente de droits indivis logement  
(lot 43), cave et box sis 157 rue de Paris à  
Charenton-Le-Pont (94)

D 2023  
N° 5

DECISION

**Objet :** Vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 43), à une cave (lot de copropriété n° 190), et à un box (lot de copropriété n° 215), dépendant d'un immeuble situé 157 rue de Paris à Charenton-le-Pont (94)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 43), à une cave (lot de copropriété n° 190), et à un box (lot de copropriété n° 215), dépendant d'un immeuble situé 157 rue de Paris à Charenton-le-Pont (94), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente des droits indivis à concurrence d'un quart en toute propriété d'un logement de type F3 (lot de copropriété n° 43) d'une superficie de 68,20 m<sup>2</sup>, d'une cave (lot de copropriété n° 190) et d'un box (lot de copropriété n° 215), dépendant d'un immeuble situé 157 rue de Paris à Charenton-le-Pont (94), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine du Val-de-Marne (94).

Fait à Paris, le 29 JUN 2023

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00021

D2023 N° 6 - Vente de droits indivis pavillon sis  
30 rue Grande Rue à Ormoy-Villiers (60)

D 2023  
N° 6

DECISION

Objet : Vente de droits indivis afférents à un pavillon situé 30 rue Grande Rue à Ormoy-Villiers (60)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à un pavillon situé 30 rue Grande Rue à Ormoy-Villiers (60) et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente de droits indivis à concurrence d'un tiers en pleine propriété afférents à un pavillon d'une superficie de 110 m<sup>2</sup> habitables, situé 30 rue Grande Rue à Ormoy-Villiers (60), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de l'Oise (60).

Fait à Paris, le 29 JUN 2023

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00022

D2023 N° 7 - Vente de droits indivis parcelle de  
bois-taillis située sur la commune de  
Autheuil-en-Valois (60)

D 2023  
N° 7

DECISION

**Objet :** Vente de droits indivis afférents à une parcelle de bois/taillis située sur la Commune de Autheuil-en-Valois (60)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à une parcelle de bois/taillis située sur la Commune de Autheuil-en-Valois (60), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente de droits indivis à concurrence d'un tiers en pleine propriété afférents à une parcelle de bois/taillis située lieu-dit Les Ailes de Queue d'Ham sur la commune de Autheuil-en-Valois (60), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de l'Oise (60).

Fait à Paris, le **29 JUN 2023**

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale  
  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00023

D2023 N° 8 - Vente de droits indivis parcelles de  
bois-taillis situées sur la commune de  
Auger-Saint-Vincent (60)

D 2023  
N° 8

DECISION

**Objet :** Vente de droits indivis afférents à des parcelles de bois/taillis situées sur la Commune de Auger-Saint-Vincent (60)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à des parcelles de bois/taillis situées sur la Commune de Auger-Saint-Vincent (60), et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente, à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de l'Oise (60), de droits indivis à concurrence d'un tiers en pleine propriété afférents aux parcelles de bois/taillis suivantes, situées sur la commune de Auger-Saint-Vincent (60) :

Cadastre	Lieudit	Superficie de m <sup>2</sup> environ
E 300	Le chemin de Rozieres	1 475 m <sup>2</sup>
E 301	Le chemin de Rozieres	13 385 m <sup>2</sup>
E 308	La Solette	1 415 m <sup>2</sup>
E 310	La Solette	26 306 m <sup>2</sup>
E 313	Montagne de Rozieres	1 265 m <sup>2</sup>
E 317	Montagne de Rozieres	1 395 m <sup>2</sup>
E 320	Montagne de Rozieres	3 125 m <sup>2</sup>
E 322	Montagne de Rozieres	1 430 m <sup>2</sup>

E 323	Montagne de Rozieres	1 425 m <sup>2</sup>
E 324	Montagne de Rozieres	1 495 m <sup>2</sup>
E 325	Montagne de Rozieres	1 430 m <sup>2</sup>
E 333	Montagne de Rozieres	6 303 m <sup>2</sup>

Fait à Paris, le 29 JUIN 2023

Agence régionale de santé Ile de France  
La Directrice générale

  
Amélie VERDIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

**certifié exécutoire**

  
**Florent BOUSQUIE**  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-06-29-00024

D2023 N° 9 - Vente de droits indivis logement  
(lot 38) et cave sis 95-97 rue Jean Lolive sur la  
commune de Pantin (93)

D 2023  
N° 9

DECISION

**Objet :** Vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 38) et à une cave (lot de copropriété n° 82) dépendant d'un immeuble situé 95-97 rue Jean Lolive à Pantin (93)

Le Directeur général,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1 et L. 6143-1 ;

Vu la concertation avec le Directoire réuni en séance du 7 juin 2023 ;

Vu le mémoire présenté en séance du 16 juin 2023 relatif à la vente de droits indivis afférents à un logement (lot de copropriété n° 38) et à une cave (lot de copropriété n° 82) dépendant d'un immeuble situé 95-97 rue Jean Lolive à Pantin (93) et l'avis favorable émis par ce conseil ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

La vente de droits indivis à concurrence de moitié en toute propriété afférents à un logement de type F4 d'une superficie de 68,45 m<sup>2</sup> (lot de copropriété n° 38) et à une cave (lot de copropriété n° 82) dépendant d'un immeuble situé 95-97 rue Jean Lolive à Pantin (93), à un prix ne pouvant être inférieur à l'avis du service local du Domaine de Seine-Saint-Denis (93).

Fait à Paris, le 29 JUIN 2023

Agence régionale de santé Ile-de-France  
La Directrice générale

  
Amélie VEERTIER

Le Directeur général,  
Président du Directoire

  
Nicolas REVEL

certifié exécutoire

  
Florent BOUSQUIE  
Directeur de cabinet  
du Directeur général  
de l'AP-HP